



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20220929-D-2022-43-AU
Date de télétransmission : 06/10/2022
Date de réception préfecture : 06/10/2022

2022/1

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine

Conseil Municipal du 29 septembre 2022 Extrait du registre des délibérations Délibération n° D/2022/43

Nombre de Conseillers :
en exercice : 25
présents : 16
votants : 20

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf septembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-trois, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe AUDEBERT, Maire

Étaient présents :

Philippe AUDEBERT, Nathalie JOLLY, André BOURDON, Patrice JACQUET, Philippe BUIRON, Christian TETARD, Patrice GOSNET, Bernadette VOOGSGERD, Carole BERGER-JACOB, Chimina Kossiva NEGLOKPE, Alaine HOUREZ, Julia BOUTOILLE-NOJAC Grégory BENOIT, Brice BRUNET, Laurent FOHRER, Steve IDJAKIREN

Étaient régulièrement représentés :

Claudine THIRANOS par Bernadette VOOGSGERD
Philippe BARBIER par André BOURDON
Eliane CHIDIACK par Steve IDJAKIREN
Laurence GUERNE par Philippe AUDEBERT

Étaient absents :

Stéphane RICHARD, Nathalie NIOGRET, Jean DECROIX, Céline RICHARD, Bruno MELGIES.

Formant la majorité des membres en exercice.

Bernadette VOOGSGERD a été élue Secrétaire de Séance

OBJET : BUDGET 2022 - DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°1

Le Conseil Municipal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu la délibération du Conseil Municipal n° 2022-16 en date 30 mars 2022, approuvant le Budget Primitif 2022,

Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

ADOpte la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal présentée comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Articles	Objet de la dépense	Montant
011	617	Etudes et recherches	28 800
011	615221	Entretien et réparation sur les bâtiments publics	3 000
011	61558	Entretien et réparation sur autres biens mobiliers	8 200
011	60628	Achat de fournitures non stockés	3 000
012	64111	Charges de personnel (augmentation du point d'indice + augmentation indice minimum de rémunération)	10 000
042	6811	Dotations aux amortissements	19 000
65	65748	Subvention de fonctionnement aux autres personnes de droits privé	1 000
Total			73 000
RECETTES			
Chapitres	Articles	Objet de la recette	Montant
74	7482	Fonds départemental de péréquation sur les droits de mutation	45 000
74	741127	Dotations Nationales de Péréquation	-33 000
73	73111	Impôts directs locaux	61 000
Total			73 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Articles	Objet de la dépense	Montant
10	10226	Taxe aménagement	1 650
21	21351	Installations générales des bâtiments publics	2 850
21	21828	Autres matériel de transport	25 000
Total			29 500
RECETTES			
Chapitres	Articles	Objet de la recette	Montant
10	10222	Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA)	-7 200
10	10226	Complément taxe d'aménagement	17 700
040	28	Dotations aux amortissements	19 000
Total			29 500

DIT qu'après intégration de la présente Décision Modificative, l'équilibre budgétaire 2022 en section de fonctionnement s'élève à 5 525 000 € en section de fonctionnement et à 2 893 500 € en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,



Le Maire,

Philippe AUDEBERT